

Séance ordinaire du 2 septembre 2014

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix tenue le 2 septembre 2014, à 19 h 30, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Évans Potvin Martin Voyer
 Richard Lapointe Lévis Duchesne
 André Fortin Sylvain Lavoie

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents : Le greffier, Mario Bouchard
 La directrice générale, Marie-Hélène Boily

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, monsieur le maire, Lawrence Potvin, ouvre la séance.

2. 221.09.2014 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 août 2014 et des séances extraordinaires du 8 août et du 22 août 2014.
4. Rapport des activités du conseil :
 - 4.1. Administration et développement :
 - 4.1.1. Approbation de liste des comptes.
 - 4.1.2. Autorisation de signataires – Entente de mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité III 2014-2019 à intervenir entre la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.
 - 4.1.3. Dépôt des indicateurs de gestion 2013.
 - 4.2. Gestion du territoire :
 - 4.2.1. Adoption du second projet de règlement no 169-2014 modifiant le règlement de zonage no 22-99 et ses amendements en vigueur.
 - 4.2.2. Appui demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec déposée par monsieur Louis-Georges Gagnon.
 - 4.2.3. Appui demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec déposée par Potager Langevin SENC.
 - 4.2.4. Indemnisation réclamation d'assurances – madame Diane Côté et monsieur Émilien Boily.
 - 4.2.5. Octroi d'un contrat Sanivac inc. – Nettoyage conduites d'égout – Appropriation des sommes 2^e programmation taxe accise.
 - 4.2.6. Octroi d'un contrat Nettoyage de conduits souterrains inc. – Inspection des conduites d'égout – Appropriation des sommes 2^e programmation taxe accise.
 - 4.2.7. Renouvellement de mandats de cinq (5) membres du comité consultatif d'urbanisme.
 - 4.3. Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie :
 - 4.3.1. Autorisation d'une activité en vertu du règlement municipal n° 1000-07 – Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité.
 - 4.4. Rapport des activités du conseil :
 - 4.4.1 Représentation du conseil municipal, dons et subventions.
5. Dépôt de la correspondance.

6. Affaires nouvelles :
6.1. Dépôt de la pétition en faveur du retrait du sentier de VTT 1^{er} rang.
7. Période de questions des citoyens.
Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

3. 222.09.2014 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 8 AOÛT ET DU 22 AOÛT 2014

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2014 et des séances extraordinaires du 8 août et du 22 août 2014 ont été remises à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2014 et des séances extraordinaires du 8 août et du 22 août 2014 tels que rédigés par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

Adoptée à l'unanimité

INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL

Aucune intervention

4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT

4.1.1 223.09.2014 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Claude Brassard, trésorière adjointe, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

*Mme Claude Brassard
Trésorière adjointe*

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix couvrant la période du 6 août au 1^{er} septembre 2014 laquelle totalise la somme de 363 059,92 \$. Ces comptes ont été payés conformément au règlement n° 51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivi budgétaires de la ville.

Adoptée à l'unanimité

4.1.2 224.09.2014 AUTORISATION DE SIGNATAIRES – ENTENTE DE MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ III 2014-2019 À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX ET LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'autoriser monsieur Lawrence Potvin, maire et madame Marie-Hélène Boily, directrice générale à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix une entente à intervenir avec la MRC de Lac-Saint-Jean-Est concernant la mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité III 2014-2019. Cette entente fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.1.3 225.09.2014 DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2013

Madame Marie-Hélène Boily, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport sur les indicateurs de gestion de l'année 2013.

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'accepter le dépôt du rapport sur les indicateurs de gestion 2013 et que celui-ci fasse partie intégrante du présent procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.2 GESTION DU TERRITOIRE

4.2.1 226.09.2014 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 169-2014 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 22-99 ET SES AMENDEMENTS EN VIGEUR

Monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin d'adopter le second projet de règlement n° 169-2014 modifiant le règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur en vue d'agrandir la zone 37-1 I à même une partie des zones 35 F et 37 F. Ce second projet fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.2.2 227.09.2014 APPUI DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC DÉPOSÉE PAR MONSIEUR LOUIS-GEORGES GAGNON

Considérant que monsieur Louis-Georges Gagnon s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec dans le but d'autoriser le morcellement d'une partie de sa propriété résidentielle d'une partie des lots 30A et 31A du rang 2, du canton Caron;

Considérant que la réglementation lui permet de morceler en faveur d'un tiers une partie de sa superficie de 5 000 mètres carrés sur laquelle portent des droits acquis d'usage résidentiels;

Considérant que le demandeur désire être en mesure de vendre la partie résiduelle de 3 586,7 mètres carrés qui sera alors séparée de sa résidence une fois le morcellement réalisé;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation municipale;

Considérant que la demande ne comporte pas de nouvelle utilisation autre qu'agricole et que la parcelle vendue continuera d'être utilisée qu'à des fins agricoles.

À ces causes, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'appuyer la demande déposée par monsieur Louis-Georges Gagnon dans le but d'autoriser le morcellement d'une partie de sa propriété résidentielle d'une partie des lots 30A et 31A du rang 2, du canton Caron.

Adoptée à l'unanimité

4.2.3 228.09.2014 APPUI DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC DÉPOSÉE PAR LA FERME POTAGER LANGEVIN SENC.

Considérant que la ferme Potager Langevin SENC. s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec dans le but d'autoriser l'opération d'un service de

traiteur, à l'intérieur de leur résidence située au 1861, route 169; et ce, à titre d'usage secondaire;

Considérant que l'on retrouve déjà, à cet emplacement, un kiosque de vente de produits de la ferme;

Considérant que le service de traiteur est un usage secondaire autorisé par le règlement de zonage et que l'usage est sans effet négatif pour l'agriculture;

Considérant qu'il s'agit d'un usage autre qu'agricole à exercer à l'intérieur de la zone agricole permanente.

À ces causes, monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'appuyer la demande déposée par la ferme Potager Langevin SENC. dans le but d'autoriser l'opération d'un service de traiteur à l'intérieur de sa résidence située au 1861, route 169, et ce, à titre d'usage secondaire.

Adoptée à l'unanimité

| | | |
|--------------|--------------------|--|
| 4.2.4 | 229.09.2014 | INDEMNISATION RÉCLAMATION D'ASSURANCE – MADAME DIANE CÔTÉ ET MONSIEUR ÉMILIEN BOILY |
|--------------|--------------------|--|

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'autoriser le versement d'une somme de 5 160,42 \$ à Dubuc, Lessard & Associés inc. dans le cadre d'une réclamation d'assurances déposée par madame Diane Côté et monsieur Émilien Boily pour de l'infiltration d'eau pluviale au sous-sol de leur résidence sise au 501, rue des Prés à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, dont l'évènement est survenu le 5 avril 2014.

Adoptée à l'unanimité

| | | |
|--------------|--------------------|--|
| 4.2.5 | 230.09.2014 | OCTROIT D'UN CONTRAT SANIVAC INC – NETTOYAGE DE CONDUITES D'ÉGOUT - APPROPRIATION DES SOMMES 2E PROGRAMMATION TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE |
|--------------|--------------------|--|

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'octroyer un contrat à Sanivac inc. pour le nettoyage des conduites d'égouts au montant de 110 \$ l'heure plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 2 septembre 2014;

D'approprier les sommes à même la subvention accordée dans le cadre de la deuxième programmation de la taxe d'accise sur l'essence dont l'exécution de ces travaux a été autorisée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en vertu du règlement d'emprunt 146-2013.

Adoptée à l'unanimité

| | | |
|--------------|--------------------|---|
| 4.2.6 | 231.09.2014 | OCTROIT D'UN CONTRAT NETTOYAGE DE CONDUITS SOUTERRAINS INC. – INSPECTION DES CONDUITES D'ÉGOUT - APPROPRIATION DES SOMMES 2E PROGRAMMATION TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE |
|--------------|--------------------|---|

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'octroyer un contrat à Conduits Souterrains inc. pour l'inspection des conduites d'égout au coût de 3,05 \$ le mètre plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 28 août 2014;

D'approprier les sommes à même la subvention accordée dans le cadre de la deuxième programmation de la taxe d'accise sur l'essence dont l'exécution de ces travaux a été autorisée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en vertu du règlement d'emprunt 146-2013.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'autoriser, en vertu des articles 4, 8 et 90 à 92 de la Loi sur les compétences municipales, le versement des dons et subventions suivantes :

| | |
|---|---------------------------------|
| Ordre régional du mérite agricole – Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte Nord | 150 \$ 2 billets à 75 \$ |
| Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité Participation Festival d'automne | 300 \$ 10 passeports à 30 \$ |
| Table régionale de concertation des aînés du Saguenay-Lac-Saint-Jean Journée internationale des personnes âgées du Saguenay-Lac-Saint-Jean | 40 \$ 2 billets à 20 \$ |
| Société d'histoire du Lac-St-Jean Souper bénéficiaire | 200 \$ 2 billets à 100 \$ |
| Camps musical de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix Activité bénéficiaire | 160 \$ 2 billets à 80 \$ |
| Fabrique Sainte-Croix Activité dimanche à l'ancienne | 100 \$ 10 billets à 10 \$ |
| Chevaliers de Colomb conseil 3066 Souper bénéficiaire | 40 \$ 4 billets à 10 \$ |

Adoptée à l'unanimité

5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 DÉPÔT D'UNE PÉTITION EN FAVEUR DU RETRAIT DU SENTIER DE VTT DANS LE 1^{ER} RANG

Les membres du conseil municipal confirment le dépôt d'une pétition en lien avec le retrait du sentier de VTT, lequel emprunte actuellement le 1^{er} rang.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

Lawrence Potvin, maire

Mario Bouchard, greffier